

* * *

LE MAIRE : Je regrette d'autant plus l'absence de M. MAHE Charles Olivier qu'il devait faire une déclaration au Conseil Municipal.

AFFAIRE N° 1 - RENEUVELLEMENT DES COMMISSIONS.

M. MAHE

Le Maire : Les Commissions sont actuellement ainsi composées :

- Commission du Personnel	: 2 membres	- Aide-ocialie	: 5 membres
- Adjudications et Travaux	: 2 "	- Circulation	: 2 "
- Abattoirs & Marchés	: 2 "	- Schémas	: 2 "
- Réception et Réforme du Matériel	: 2 "	- Contrôle des listes Electorales	: 10 membres
- Jury criminel	: 2 "	- Prisons	: 1 "
- Hygiène	: 2 "	- Collège des Jeunes	: 2 "
- Comité des fêtes	: 2 "	- Compté Administratif et de Budget	: 7 "

.../...

Je rappelle pour ordre que le Maire et, en son absence du Département, le Premier Adjoint président les Commissions, mais je souhaite que chaque Commission puisse désigner pour l'année 1963 un Vice-Président qui servirait, en l'absence du Maire ou du Premier Adjoint, dans la possibilité de présider.

Je vous donne la liste des Commissions telles qu'elles se composent actuellement, en vous demandant de vous prononcer sur le maintien des membres composant ces Commissions.

- COMMISSION DU PERSONNEL :

LE MAIRE : Je me permets, Messieurs, de vous proposer pour composer cette Commission qui sera présidée par M. Jules NEIDELMAY :

- M. LEVENEUR Georges, Élus Adjoint,
- M. BOUVERIE Camille, Élus Adjoint,
- M. MONDON Claude
- M. GEUX Marcel
- M. CADET Lucien.

M. de VILLENEUVE déclare que ne faisant encore partie d'aucune Commission, il se présente comme candidat à la Commission du Personnel.

LE MAIRE : Étant donné, Messieurs, qu'il y a 6 candidats pour 5 postes, je vous demande de vous prononcer par vote personnel et secret.

- M. de VILLENEUVE n'ayant obtenu que 6 voix,
- Sont élus membres de la Commission du Personnel :

{	M.M. LEVENEUR	Georges	qui a obtenu	27	voix
	BOUVERIE	Camille	—	25	"
	MONDON	Claude	—	24	"
	GEUX	Marcel	—	27	"
	CADET	Lucien.	—	27	"

- COMMISSION DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU BUDGET

LE MAIRE : Je vous signale, Messieurs, que c'est la principale Commission. Je recevrai vos candidatures avant de procéder au vote.

M. GIGANT est cependant, à mon avis, tout désigné pour faire partie de cette Commission, en sa qualité de Rapporteur Général du Conseil Municipal, et en raison de l'intérêt des rapports qu'il nous a déjà présentés.

Aucun candidat ne se présentant par ailleurs, les propositions du Maire concernant les candidatures de M.M. EVAN Georges, MONDON Claude, ATTEYAN René, CADET Lucien et THUNG HINH Roger sont mises aux voix.

M.M. GIGANT, EVAN Georges, MONDON Claude, ATTEYAN René, CADET Lucien et THUNG HINH Roger sont élus à l'unanimité.

LE MAIRE demande quels sont ceux des Conseillers qui désirent faire partie d'une Commission et quels sont ceux qui désirent rester dans les Commissions dont ils font déjà partie.

- M.M. GALLARD, BÉNEL, ATTEYAN et THUNG déclarent vouloir rester dans les mêmes Commissions.
- M. BÉNEL, ne pouvant assister régulièrement aux séances, - en raison de ses occupations professionnelles, - demande à ne faire partie d'aucune Commission.
- M. VERDEE demande à faire partie de la Commission de la Circulation et de la Commission de l'Urbanisme.
- M. de VILLENEUVE demande à faire partie de la Commission d'Adjudications et Travaux.
- M. AUBRE demande à être maintenu dans les mêmes Commissions, dont celle des Adjudications et Travaux.
- M. DE LAUNAY accepte de faire partie de la Commission de l'Aide Sociale.
- M.M. ATTEYAN et BÉNEL de la Commission des Fêtes.

Sont alors élus membres, à l'unanimité :

- COMMISSION DE L'AIR SOCIAL :

- M.M. OZOUX Marcel
MONDON Claude
ATECTAM René
APPAYOU Antoine
GALLARD Jean
LAMBERT Léone

- COMMISSION DE LA CIRCULATION :

- M.M. BOURNIN Camille
PARIS Raymond
GALLARD Jean
CELESTIN Marcel
OZOUX Marcel
VERGÈS Robert.

- COMMISSION DES ANCIENS ET MARCHÉS :

- M.M. PARIS Raymond
VELSOPHIE Antoine
RAMASSANT Adolphe
APPAYOU Antoine
OZOUX Marcel

- COMMISSION DE L'ÉTRANGER :

- M.M. GALLARD Jean
APPAYOU Abdon Mack
GABET Lucien
ATECTAM René
FONTAINE Jean-Pierre
EVAN Georges
VERGÈS Robert

- COMMISSION DE " RÉCEPTION ET RÉFORME DU MATÉRIEL " .

LE MAIRE : Je demande à M. Roger THUONG HINH d'accepter de faire partie de cette Commission, en raison des connaissances qu'il a sur certains contrôles des prix.

La Commission " Réception et Réforme du Matériel " se trouve ainsi composée de :

- M.M. THUONG HINH Roger
CELESTIN Marcel
APPAYOU Antoine
RAMASSANT Adolphe
FONTAINE Jean-Pierre

- COMMISSION DE CONTRÔLE DES LISTES ÉLECTORALES :

- M.M. LEVENEUR Georges
PARIS Raymond
BOURNIN Camille
MONDON Claude
HOARAU Edouard
FERRER Chantilly
ATECTAM René
BOYER Marc

- COMMISSION du JURY CRIMINEL " :

- M.M. PARIS Raymond
MONDON Claude
ATECTAM René

- COMMISSION des PRISONS : - M. VERGÈS Robert.

- COMMISSION DE DISCIPLINE :

- M.M. LEVENEUR Georges et
MONDON Claude

M. de VILLENEUVE ayant demandé s'il n'y avait aucune incompatibilité entre la Commission du Personnel et la Commission de Discipline, le Maire précise que ces deux Commissions délibèrent sur des cas absolument différents : la Commission du Personnel s'occupe en effet des propositions, tandis que la Commission de Discipline délibère sur les sanctions.

M. FONT Rasal ayant voté contre les propositions du Maire, M. de VILLENEUVE s'étant abstenu de voter et le vote étant acquis, la Commission de Discipline se trouve composée de :

- M.M. LEVENEUR Georges
et MONDON Claude

- CAISSE DES REUNIONS :

- M.M. MONDON Claude
FONTAINE Jean-Pierre
GALLARD Jean
TURPIN Joseph Herbert.

- COMITE DES FÊTES :

- M.M. GALLARD Jean
MONDON Claude
APPAYOU Antoine
ATECTAM René
OZOUX Marcel se présentent comme candidats.

- Le Maire : Je dois remercier notre collègue GALLARD d'avoir exercé la présidence du Comité des Fêtes en 1962 avec autant de dévouement et d'intelligence.

Applaudissements !

Je remercie également M. ATECTAM qui a exercé les fonctions de Trésorier de ce Comité.

M.M. GALLARD Jean - MONDON Claude, OZOUX Marcel - ATECTAM René et APPAYOU Antoine sont proclamés membres du Comité des Fêtes.

- COMMISSION DES ADJUDICATIONS ET TRAVAUX :

Se déclarent candidats : M.M. MONDON, de VILLENEUVE, GIGANT, THUNG NINE, APPAVOU, EVAN, ANIER, BOURRHIS, PARIS et LEVENEUR.

Le nombre de membres de cette Commission étant limité à 5, M.M. de VILLENEUVE, GIGANT et PARIS retirent leur candidature.

Ont obtenu :	M. LEVENEUR	24 voix
	M. MONDON	22 voix
	M. THUNG NINE.....	21 voix
	M. BOURRHIS.....	18 voix
	M. APPAVOU.....	14 voix

- 2 bulletins blancs
- 1 bulletin nul.

LE MAIRE : La majorité absolue étant de 18 voix, sont proclamés membres de la Commission des Adjudications et Travaux :

- M.M. LEVENEUR Georges
MONDON Claude
THUNG NINE Roger
BOURRHIS Camille et
APPAVOU Antoine.

X

X X

COMMISSION CONSULTATIVE DU FORT.

Le Maire : Nous avons également à désigner pour la Commission Consultative du Fort, deux membres du Conseil Municipal - qui étaient l'année dernière M.M. OZOUX et MANEN.

M. Marcel OZOUX est à nouveau candidat comme membre titulaire, et je demande à ceux d'entre vous qui désireraient être membre suppléant de se présenter.

M. VERCOZ demande quel est exactement le rôle de cette Commission.

M. GEHE, sur la demande du Maire, précise que dans tous les travaux qui sont à exécuter au Fort de la Pointe des Galats, la Commune de Saint-Denis a son mot à dire... (exemple les travaux de l'enceinte portuaire qui sont très importants...). Cette Commission a donc un rôle important à jouer.

- M. Marcel OZOUX est élu, à l'unanimité, membre titulaire.
- M. Roger THUNG NINE, candidat, est élu également à l'unanimité, membre suppléant.

X